

L'hon. H. A. STEWART: Vous faites erreur sur ce point.

L'hon. M. ELLIOTT: Mon honorable ami dit que je fais erreur. J'imagine qu'il le pense, mais je pense le contraire. Il est assez difficile de dire où se trouvent certains de ces endroits, mais j'ai fait de mon mieux et je sais où sont situés la plupart d'entre eux. Un de mes amis me fait remarquer que je sais où se trouve Haileybury, et c'est vrai. Je n'entends pas mettre ici en doute la nécessité de ces dépenses dans les endroits où on les a faites; les honorables députés de la Chambre n'ont jamais eu l'occasion d'apprendre du ministre chargé de ces dépenses quels étaient les besoins de l'endroit intéressé, quels étaient ceux qui avaient demandé ces dépenses, ni quelle mesure de secours on allait accorder au moyen des crédits votés pour tel ou tel endroit.

Mon honorable ami a parlé de la subvention accordée à Haileybury. On semble avoir dépensé \$17,809 à Haileybury. Les renseignements qu'on m'a donnés ne me justifient pas de dire que cette somme n'a pas été dépensée convenablement ou que cette dépense n'était pas nécessaire, et je n'en veux rien dire tant que je ne serai pas renseigné. J'affirme cependant que cette dépense n'eût jamais dû figurer au chapitre du secours aux chômeurs. La Chambre a siégé l'an dernier jusqu'au 3 août et le décret du conseil a été adopté le 15 octobre. Eût-ce été trop demander que d'exiger que le Gouvernement insérât dans les crédits un article pour travaux publics et fournît à tous les honorables députés l'occasion de discuter la chose avant de prendre une décision?

Je m'oppose à la substitution de "mai" à "mars" parce qu'en principe ce n'est pas ainsi qu'il faut faire les lois. Aucun honorable député ne peut retourner voir ses mandataires et se justifier auprès d'eux d'avoir, au cours même de la session, gardé son siège et, les mains liées, d'avoir dit: "Je vais laisser cela à l'exécutif; il peut continuer à faire comme dans le passé, bien que je sois obligé d'avouer que la façon dont il a fait les choses dans le passé a été peu satisfaisante dans plusieurs parties du pays."

Notre expérience de ces deux dernières années aurait dû nous porter à inaugurer quelques modifications et quelques améliorations. Elle aurait dû nous permettre de formuler un autre programme pour l'année prochaine. Si le Gouvernement voulait dire qu'elle somme il lui faut et s'il fournissait à la Chambre l'occasion de discuter régulièrement la politique qu'il se propose, cela serait certainement bien mieux. On devrait discuter cette question en comité des crédits.

Je ne veux pas abuser du temps de la Chambre, mais je désire faire remarquer que voici la loi la plus condamnable qu'un Parlement puisse adopter. Je reconnais que nous traversons une période critique, mais cela est une raison de plus pour nous engager à préserver les sauvegardes dont l'expérience des divers gouvernements libres a entouré les droits du peuple. Je soutiens donc que nous ne devrions pas adopter ce projet de résolution, mais que la méthode convenable à suivre est une loi de finances indiquant les sommes à dépenser et permettant à la Chambre d'en discuter la nécessité. Je vois en ce moment le ministre des Travaux publics (M. H. A. Stewart) de l'autre côté de la Chambre. Or, je veux lui affirmer que c'est son département qui devrait se charger de tous les travaux publics. J'ai une grande confiance dans ce que peut faire le département des Travaux publics. C'est ce département qui devrait surveiller toutes les dépenses faites pour des travaux publics au Canada.

Un rapide coup d'œil sur les chiffres nous apprend que, sur \$216,000, on a dépensé \$12,000 dans des circonscriptions qui n'avaient apparemment pas besoin de secours et qui malheureusement se trouvent représentées ici par des adversaires du Gouvernement. Peut-être ces circonscriptions n'ont-elles pas autant besoin de secours que les circonscriptions représentées par des amis du Gouvernement.

L'hon. H. A. STEWART: London a eu quelque chose.

L'hon. M. ELLIOTT: Je ne pense pas que le ministre veuille accepter la paternité de ces crédits; je présume qu'on les lui a passés tout préparés. Je l'espère du moins, car je ne veux pas croire qu'il les ait préparés lui-même. Il semble assez remarquable que, sous un régime conservateur, non seulement le pays en général ait un plus grand besoin de secours, mais que les circonscriptions représentées par des amis du Gouvernement aient besoin de six fois plus de secours que les circonscriptions représentées par des adversaires du Gouvernement.

(La séance, suspendue six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

BILLS D'INTERET PRIVE

2^e LECTURE

Du projet de loi (bill n° 31) concernant certains brevets de la Autographic Register System, Limited.—M. Anderson (Toronto-High-Park).